

# Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise

## Restauration de l'ancienne Sambre au Nouvion en Thiérache



Compte rendu n° 10

Réunion du 26/10 et 02/11/2016

Rédacteur : Jérôme LINDEKENS

Version du document : 0

Diffusé le : 07/11/2016


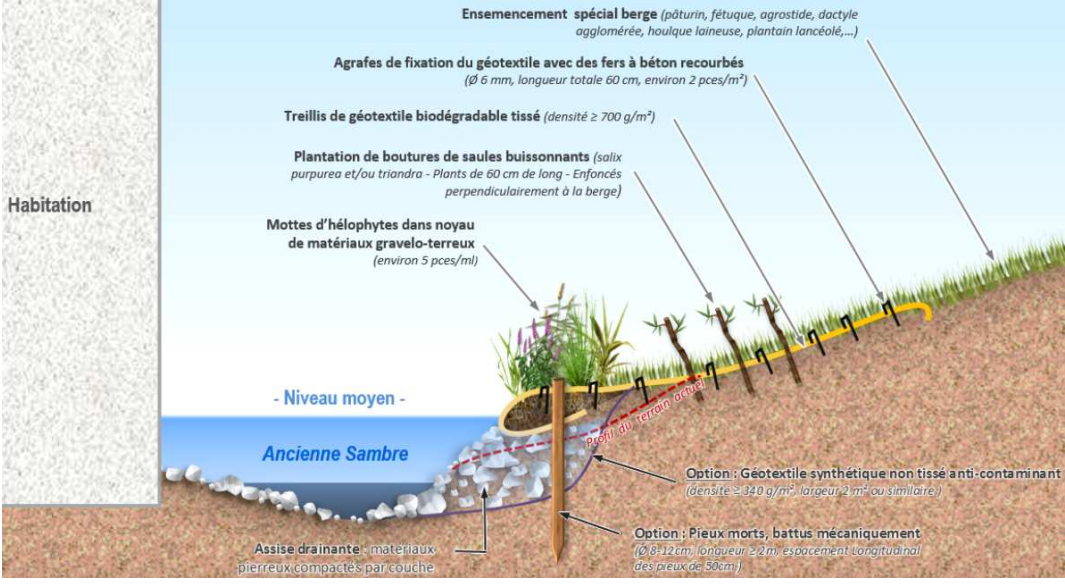
Titre / société	Abré.	Noms	Tel	Fax	Mail	P	A.E.	A.N.E.	A.C.	D.	Procha in rdv
<b>MAITRISE D'OUVRAGE</b>											
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise	AMO	Mr Geoffrey PACAUD	03 23 20 36 74	03 23 20 36 76	union-des-syndicats@griv.fr		X			X	X
SIABOA	MO	Mr José DUDIN	06 70 05 31 52		syndic.siaboa@akeonet.com		X			X	X
		Mr Raymond PREDHOMME				X					X
		Mr Guy MAILLET					X				X
		Mr Christian LOGEZ				X					
<b>COMMUNE</b>											
Adjoint à la mairie	COM	Mr Jean Pierre CHIMOT			jeanpierre.chimot@sfr.fr	X				X	X
Adjointe à la mairie	COM	Mme Roselyne CAIL					X				X
Service technique		Mr Francis DURAND			francisdurand@lenouvion.com	X				X	X
<b>MAITRISE D'ŒUVRE</b>											
Verdi Ingénierie Picardie	MOE	Jerome LINDEKENS	03 23 05 72 41 06 89 82 29 96	09 72 13 45 60	jlindekens@verdi-ingenierie.fr	X				X	X
<b>ENTREPRISES</b>											
<b>TITULAIRE DES TRAVAUX</b>											
IDverde	IDV	Christophe BRUYERRE	03 27 67 58 09 06 76 86 68 43	03 27 67 58 33	Christophe.bruyerre4@orange.fr	X				X	X
<b>PROCHAINES REUNIONS</b>											
N°	DATE	HEURE	LIEU	OBJET	CONVOCATIION						
11	09/11/2016	10h00	Site des travaux	Avancement des travaux	Cf. tableau ci-dessus						



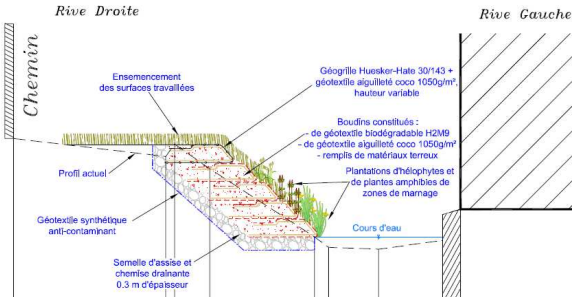
Le compte-rendu de chantier est considéré comme accepté sans réserve s'il n'a pas fait l'objet d'observation écrite avant ou pendant le rendez-vous de chantier suivant.

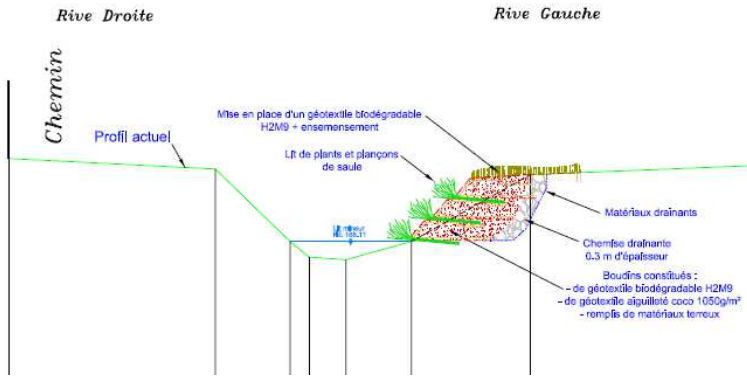
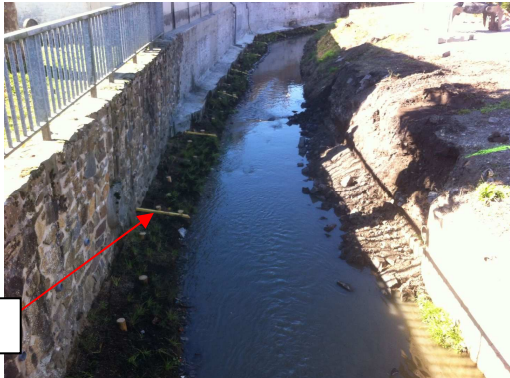
R1 : premier rappel, R2 : deuxième rappel, R3 : troisième rappel. A l'issue du 3eme rappel, la relance est faite par courrier ; PM : Pour Mémoire




P :	Présent
A.E. :	Absent excusé
A.N.E. :	Absent Non Excusé
A.C. :	Absence Cumulée
D. :	Diffusion




Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
<b>Etat administratif</b>			
AMO	Notification le 07/07/2016 Période de préparation 1 mois Délai de réalisation des travaux : 6 mois		
MOE	OS n°1 de démarrage de la période de préparation des travaux au 22/07/2016 OS n°2 de démarrage des travaux à réaliser au 02/09		AMO IDV
<b>Planning / Avancement</b>			
MOE	<b>Banquettes d'Hélophytes réalisées à 80 %</b> <b>Enrochements + nappage en cours</b> <b>Gabions hauteur 1,50 m réalisés à 100 %</b> <b>Boudins réalisés à 70%</b> <b>Adoucissement des talus en cours</b>		<b>Tous</b>
<b>Documents remis</b>			
IDV	Planning Travaux Demandes d'agrément		MOE
IDV	Chiffrage en plus et en moins des adaptations demandées.		AMO MOE
<b>Documents à fournir</b>			
MOE	Copie du constat d'huissier à remettre au MO : <b>Rappel</b>		IDV
MOE	<b>Fiche Technique du mélange des variétés des ensemencements</b>		IDV
<b>Points Validés</b>			
MOE	<p>Au niveau du profil n°4, coté rive gauche le long de la maison il était prévu 4 boudins ensemencé et planté d'hélophytes. Sur cette portion il a été décidé de réaliser un enrochement au pied de la maison n°18 de la rue du rejet suivant le croquis ci-dessous.</p>	Suivant avancement des travaux	IDV AMO



Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>AMO demande à IDVERDE de ne pas réaliser à partir du TD15 et TG9 jusqu'en amont de la Sambre les bouturages et les plantations d'hélophytes dans les zones où il est indiqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouturage (1u/ml) et entretien préalable</li> <li>• Bouturage en poquet (5u/5ml) et entretien préalable</li> <li>• Plantations d'hélophytes (3u/ml) et entretien préalable</li> </ul>		IDV AMO
MOE	<p>MO souhaite réaliser la partie amont qui n'était pas initialement prévu dans les travaux notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyant la Sambre de ses débris cf. photo ci-dessous</li> </ul>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménageant la rive gauche suivant plan type ci-dessous</li> </ul> 	Suivant avancement des travaux	IDV AMO
COM	<p>La commune propose à l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'installer sa base vie au niveau de la Place de la République. A cause du plan Vigipirate la base vie n'a pas pu être réalisée à l'endroit prévu.</li> <li>- de stocker ses débris et ses matériaux à côté de l'ancienne Gare.</li> </ul> <p>La commune demande à l'entreprise de prendre contact avec les riverains de l'ancienne Sambre avant d'intervenir au droit de leur propriété. <b>Pour mémoire</b></p>	Suivant avancement des travaux	IDV AMO

Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>Les souches présentes sur les berges seront arasées à - 20cm du TN.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Le MO attire l'attention sur le nettoyage du chantier qui doit être réalisé à l'avancement. Il demande aussi de faire attention que les branches de la renouée du Japon soient ramassées au plus vite.</p>	A l'avancement	IDV
MOE	<p>Le lit du cours d'eau sera nettoyé de tout débris étrangers au milieu naturel.</p>	A l'avancement	IDV
MOE	<p>Entre les saules qui ont été éêtés, l'entreprise ne procédera qu'à un nettoyage des éléments qui ont été rapportés.</p>  <p>De part et d'autre des saules aux endroits escarpés il a été demandé de ne pas réaliser les boudins sur toute sa hauteur. On réalisera à la place après le 1<sup>er</sup> boudin un nappage du talus avec le treillis coco H2M9 qui sera végétalisé en le plaquant sur le sol et en le sous poudrant de terre.</p>	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Aux endroits où le recul est restreint et où il est prévu des boudins en aménagements (ex schéma ci-dessous), l'entreprise pourra réaliser les boudins avec une pente plus verticale. Elle pourra aussi empiéter davantage sur le cours d'eau s'il est possible d'avoir plus de recul sur la berge d'en face.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV

Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>Sur le profil TG4 suivant le schéma ci-dessous le 1<sup>er</sup> niveau de plants et plançons de saule sera remplacé par des plantations d'Hélophytes</p> <p><u>Aménagement de la berge par superposition de 3 boudins de géotextile biodégradable remplis de matériaux terreux Intercalés de lits de plants et plançons de saule</u> <u>Profil TG4</u></p>  <p>Deux variétés de Saules seront plantées : Salix triandra et salix purpurea</p>	Suivant avancement des travaux	IDV AMO
MOE	<p>Les agrafes en bois seront déposées dès qu'il n'y a plus de risque de soulèvement de la natte d'hélophytes.</p>  <p>Agrafes à déposer</p>	Suivant avancement des travaux	IDV

Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>Aux endroits où il y a un tuyau qui arrive au-dessus des banquettes d'hélophytes, l'entreprise posera des enrochements pour protéger celles-ci. L'entreprise veillera aussi à ce que les clapets fonctionnent correctement après ses travaux.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Afin de ne pas obstruer l'entrée du garage, il a été décidé de poser 10 m de Gabion en lieu et place de 3 boudins de lits de plants et plançons</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>A l'endroit où la passerelle a été déposée, l'entreprise coupera le tuyau restant après qu'elle est identifiée que celui-ci est abandonné.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Les ensemencements seront réalisés avec le mélange des variétés présenté par l'entreprise lors de la réunion du 19/10. <b>Pour mémoire</b></p>		IDV

Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>L'entreprise portera une attention particulière à la jonction entre 2 bandes de géotextile COCO.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>L'entreprise veillera à assurer la continuité au raccord entre 2 aménagements différents.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Les talus sont réalisés conformément à l'implantation de la réunion du 26/10. Le MO demande aux talus restants à réaliser de réduire la largeur de la banquette afin d'adoucir encore plus les talus. L'entreprise devra aussi casser l'arrête de la banquette.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV

Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>L'aménagement après les Gabions qui ont été posés et le mur de l'habitation sera modifié à cause du terrain existant qui n'est que du remblai de mauvaise qualité. Pour maintenir le tout, il est demandé à l'entreprise de réaliser un enrochement au pied et de terminer par un talus recouvert d'un géotextile COCO.</p> <div data-bbox="432 405 975 779" style="text-align: center;">  <p data-bbox="432 483 708 636">Enrochements en pieds avec talus en géotextile COCO au dessus</p> </div>	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>L'entreprise et le MOE ont rencontré le propriétaire (Mr Meurant) du bâtiment désaffecté qui a donné son accord pour que l'on démolisse son bâtiment.</p> <div data-bbox="464 943 975 1317" style="text-align: center;">  </div>	Suivant avancement des travaux	MO COM



Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
<b>Points à valider lors de la prochaine réunion</b>			
<b>MOE</b>	<p><b>RDV a été pris lors de la prochaine réunion avec Mr Prévot Patrick (03.23.60.02.70) pour confirmer la décision d'adoucir le talus en reprenant du terrain sur son jardin.</b></p> 	09/11	TOUS
<b>MOE</b>	<b>Avancement des travaux</b>	09/11	TOUS

Sans remarques de la part des participants durant 6 jours, ce compte rendu devient contractuel.